



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 septembre 2026

En exercice : 19
Présents : 17
Excusés : 2
Absents : 0

Date de la convocation :
02/09/2026

Président de Séance :
Yvan HUTCHINSON

Secrétaire de séance :
Pascal VANDEN DORPE

Rapporteur :
Yvan HUTCHINSON

N° interne de l'acte :
2026-50

L'an deux mille vingt-six et le sept du mois de septembre, à 19 heures 30 minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie, au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Maire.

Membres présents :

Yvan HUTCHINSON, Arnaud MARQUE, Pascale ALLIOT, Pascal VANDEN DORPE, Nathalie GUISLAIN, Ludovic BASECQ, Sylvie VAN EECKE, Christine LEFEBVRE, Xavier DUBOIS, Stéphane MOUVEAUX, Christelle ANNAERT, Gérard LEROY, Virginie DUHEZ, Victor DAMEE, Mélanie OLMETA, François-Xavier DUPONCHELLE, Stéphane BERNABOT.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Pascale CAREY donne pouvoir à Christine LEFEBVRE, Romy ZAGHBIB donne pouvoir à Mélanie OLMETA.

Membres absents :

2026 - 50 : Désignation d'un secrétaire de séance

En application de l'article L.2121.15, le conseil municipal nomme Monsieur Pascal VANDEN DORPE pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Adoptée à l'unanimité.

Pour : 19 – Contre : 0 – Abstention : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre,

A Premesques,
Le Maire,
Yvan HUTCHINSON



Le Secrétaire de Séance
Pascal VANDEN DORPE

Certifié exécutoire le : 09/09/2026

Transmis au contrôle de légalité le : 09/09/2026

Publié le : 09/09/2026